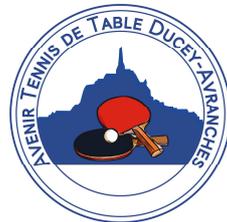


ATT DUCEY-AVRANCHES



46^{ème} Tournoi National B de Tennis de Table

Mercredi 1^{er} Mai 2024



REGLEMENT :

Article 1 : Informations générales

• L'**Avenir de Tennis de Table de Ducey-Avranches** organise le **Mercredi 1^{er} Mai 2024** son tournoi National B de Tennis de Table. Il se déroulera dans les gymnases « René Hardy » à **Ducey** – 42 rue de Boishue – Manche. Ce tournoi est ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés à la FFTT. Il se disputera sur un minimum de 34 tables.

Article 2 : Tableaux, dotations et horaires

TABLEAU	Horaires	Places disponibles	Vainqueur	Finaliste	Demi-Finalistes	Quart de finalistes	Tarifs
A - 500 à 799 pts	9 H 00	54	40 €	25 €	15 €		8 €
B - 500 à 999 pts	11 H 00	54	50 €	25 €	15 €		8 €
C - 800 à 1199 pts	9 H 00	54	60 €	30 €	20 €		8 €
D - 1000 à 1399 pts	11 H 30	54	70 €	35 €	20 €		8 €
E - 1200 à 1599 pts	10 H 00	54	80 €	40 €	25 €		8 €
F - 1400 à 1799 pts	12 H 30	48	90 €	50 €	30 €		8 €
G - 1600 à 2099 pts	10 H 00	54	100 €	60 €	35 €		9 €
H - Toutes Catégories	14 H 00	72	400 €	200 €	80 €	20 €	10 €
I - Femmes < 1600 pts	14 H 00	24	60 €	30 €	20 €		7 €

Article 3 : Déroulement des épreuves

- Les classements pris en compte seront ceux de la 2^{ème} phase de la saison 2023/2024. Chaque joueur devra être en possession de son attestation de licence portant la mention « certificat médical présenté ».
- Chaque joueur pourra participer au maximum à **2 tableaux**. **Or, si le tableau H n'est pas complet le jour du tournoi, les joueurs(euses) pourront s'inscrire à condition d'être éliminé dans l'un des 2 tableaux auparavant.**

• Chaque tableau débutera par des poules de 3, les 2 premiers de chaque poule étant qualifiés pour le tableau final à élimination directe. En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie. **Un joueur qui sera absent pour son premier tableau, sera mis forfait dans son second tableau s'il n'a pas pris le soin de prévenir de son absence.**

- Ce tournoi National B est homologué par la FFTT sous le n° / en date du .
- L'organisateur se réserve le droit d'annuler un tableau si le nombre de participants est inférieur à 12

Article 4 : Inscriptions

- Les engagements seront clos le Mardi 30 Avril 2024 à 17h. Ils devront parvenir :



Par courrier à **Mr GLORIA Jérémy**
106 rue du Logis
50220 ST QUENTIN / LE HOMME



Ou par mail à **Mr GLORIA Jérémy**
jeremygloria@hotmail.fr



Ou par tél **Mr GLORIA Jérémy**
au 06.38.81.85.95



Ou sur l'évènement *Facebook*
46^{ème} Tournoi de l'ATT DUCEY-AVRANCHES »

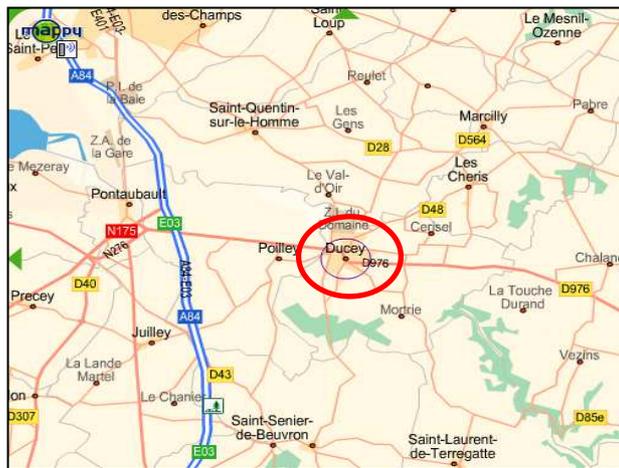
Article 5 : Organisation du tournoi

- L'épreuve se déroulera selon les règles de la FFTT, une tenue sportive et réglementaire sera obligatoire. Tous les cas non prévus à ce règlement ainsi que les litiges qui pourraient survenir, seront tranchés par le juge-arbitre du tournoi, M. Romain BASTIEN (JA3) assisté de M. Didier LECOQ (JA3) et Dominique GOUTTE (JA2).
- Les balles plastiques homologuées ITTF seront fournies par les joueurs.
- L'Avenir de Tennis de Table de Ducey-Avranches décline toute responsabilité en cas de vols ou d'accident pouvant survenir pendant le tournoi. Le fait de participer implique l'acceptation pure et simple du présent règlement.
- Le tirage au sort public aura lieu le Mardi 30 Avril 2024 à partir de 20h00, à la salle de Ducey.

Article 6 : Services à disposition

- Des vestiaires et une buvette avec sandwiches et saucisses grillées seront mis à disposition des joueurs tout au long de la journée.

Article 7 : Plan d'accès



Gymnase René Hardy

42 Rue de Boishue
50220 DUCEY

N° Organisateur : 06 38 81 85 95

